



Conditions générales de vente

Le client qui a adressé une commande au graphiste est réputé avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente suivantes sans aucune réserve.

DROITS ET CRÉATION

ART 01. Toutes les créations (même refusées) génèrent des droits d'auteur régis par le Code de la propriété intellectuelle.

ART 02. Une idée proposée par le client ne constitue pas en soi une création.

ART 03. Sauf mention contraire notifiée par la société cliente, une signature sera appliquée sur le site internet. La mention est «Réalisation : Hypaepa.com» (sauf sur les cartes de correspondance et les cartes de visites). La signature (ou crédits) ne peut être ni déplacée ni supprimée sans l'accord écrit de l'auteur.

ART 04. Sauf mention contraire notifiée par la société cliente avant la signature du devis, l'auteur se réserve le droit de mentionner ses réalisations sur ses supports de communication et réseaux sociaux

CONDITIONS ET RÉALISATION

ART 05. La signature du devis et des Conditions générales de vente par le signataire de la société cliente implique l'adhésion sans réserves aux présentes conditions et fait office de bon de commande.

ART 06. Le devis et les CGV doivent être accompagnés du paiement de 30% du montant net de la prestation à titre d'acompte, aucun travail ne débutera sans ces conditions.

ART 07. La totalité des réalisations et des droits s'y rapportant, demeure la propriété exclusive de Maud Rubeaud tant que les factures émises ne sont pas réglées en totalité.

ART 08. Les fichiers de constructions sont fournis sur simple demande et ne sont pas soumis à restriction de leur utilisation. Maud Rubeaud reste néanmoins seule détentrice des droits de création - aucun autre graphiste ne pourra s'en attribuer la paternité.

LIVRAISON

ART 09. L'auteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards d'un intervenant externe (imprimeur, hébergeur, photographe, développeur...)

ART 10. Le produit fini (sauf mentions contraires) vous sera livré de la manière suivante:

- adressé par email sous forme de fichiers compressés, ou non.
- déposé sur votre serveur FTP ou via Dropbox

FACTURATION

ART 11. Seront facturées en plus : les modifications demandées par le client après la validation du devis.

ART 12. Le solde devant être payé avant la livraison. A défaut de règlement à la date prévue, le graphiste se réserve le droit de mettre l'acheteur en demeure de payer la somme facturée et ne livrera pas les éléments

ART 13. Les projets sans suite sont facturés à 100% de la valeur indiquée au poste, sans aucune remise.

ART 14. Paiement par virement bancaire à l'ordre de Maud Rubeaud